





Nouvelle présidence : L'année 2023/2024 du Secours d'hiver du canton de Fribourg a été marquée par l'élection du soussigné **Paul Attallah**, à la présidence de l'Association, par les membres de l'assemblée générale au mois de novembre 2023. Retraité hyperactif et ancien assistant social actif auprès de divers services sociaux publics et privés.

Nouvelle collaboratrice : De plus, l'Association a engagé **Mme Aurélie Picard** au 1^{er} mars 2024. Assistante sociale diplômée HETS, elle remplace notre secrétaire cantonale pour le traitement des demandes d'aides financières en langue française. En effet, en raison de l'important développement des activités du Secours d'hiver depuis quelques années, il devenait impossible à Mme Pascale Haldimann, notre Secrétaire cantonale, de s'occuper à elle seule de toutes les tâches de notre Association, active sur tout le territoire fribourgeois.



Non-recours à l'aide sociale. Même si la population du Canton de Fribourg augmente sensiblement depuis l'année 2019, les statistiques officielles démontrent, chaque année, une diminution du nombre d'ayants droit à l'aide sociale publique. Les motifs de non-recours sont nombreux et divers. Par exemple : la peur de la stigmatisation et de la culpabilisation outrancière, les pénibles obstacles administratifs, la menace de perte du titre de séjour, le manque d'informations objectives et transparentes, l'obligation de remboursement de l'aide sociale, la peur du déménagement dans un logement dit moins cher, l'obligation de vente du véhicule privé, l'application strictement restrictive ou discutable de la loi sur l'aide sociale, etc. Cela étant, les conseils personnalisés ont été beaucoup sollicités par les personnes touchées par ces phénomènes aux effets délétères. De surcroît, le Rapport officiel sur la pauvreté dans le Canton de Fribourg publié en 2023 démontre une augmentation importante du nombre de **personnes menacées de pauvreté**, soit de personnes dont les revenus se situent au-dessus du minimum vital, mais qui sont sensiblement en dessous des revenus habituels. Souvent, ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Ils doivent régulièrement se priver des choses essentielles de la vie en raison d'un faible pouvoir d'achat. Le Secours d'hiver a dû augmenter ses soutiens en faveur des personnes démunies par des conseils personnalisés, notamment en leur évitant la spirale de l'endettement.

Nous remercions très vivement notre Secrétaire cantonale pour l'immense travail accompli, ainsi que Mme Picard pour sa très précieuse collaboration et son engagement. Un tout **grand merci** est destiné également aux **bénévoles** pour leurs précieux engagements ponctuels à nos côtés.

Nous **remercions** aussi très chaleureusement pour leurs soutiens et leur fidélité nos généreux membres, **donateurs et donatrices**, la Fondation Madeleine Fietta, les Communes, les Paroisses catholiques et protestantes fribourgeoises, les Associations, les Fondations, les entreprises, ainsi que nos partenaires, sans qui nous ne pourrions pas accomplir ni continuer notre mission.

Last but not least, mille mercis aux membres du Comité pour leur indéfectible engagement.

Paul Attallah, Président du Secours d'hiver du canton de Fribourg



Neues Präsidium: Das Jahr 2023/2024 der Winterhilfe des Kantons Freiburg war geprägt durch die Wahl des Unterzeichnenden Paul Attallah zum neuen Präsidenten des Vereins im November 2023. Als extrem aktiver Rentner und ehemaliger Sozialarbeiter, ist er für verschiedene öffentliche und private Sozialdienste tätig.

Neue Mitarbeiterin: Ausserdem hat der Verein per 1. März 2024 Frau Aurélie Picard eingestellt. Als diplomierte Sozialarbeiterin HETS ersetzt sie unsere Kantonalsekretärin betreffend Bearbeitung von Finanzhilfegesuchen in französischer Sprache. Aufgrund der starken Entwicklung der Aktivitäten der Winterhilfe in den letzten Jahren wurde es für unsere Kantonalsekretärin, Frau Pascale Haldimann unmöglich, sich alleine um alle Aufgaben unseres im ganzen Kanton Freiburg tätigen Vereins zu kümmern.



Nichtinanspruchnahme von Sozialhilfe. Trotz des Wachstums der Bevölkerung im Kanton Freiburg seit dem Jahr 2019, belegen die offiziellen Statistiken jedes Jahr einen Rückgang der Anzahl Personen, die öffentliche Sozialhilfe in Anspruch nehmen. Die Gründe für die Nichtinanspruchnahme sind zahlreich und vielfältig: Angst vor Stigmatisierung, Schuldgefühle, administrative Hürden, drohender Verlust der Aufenthaltsbewilligung, die Verpflichtung zur Rückzahlung der Sozialhilfeschulden, die als Abschreckung für den Bezug von Sozialhilfeleistungen genutzt wird, der Mangel an objektiven Informationen, Angst vor dem Umzug in eine angeblich billigere Wohnung, die Verpflichtung zum Verkauf des Privatfahrzeugs, die streng restriktive oder fragwürdige Anwendung des Sozialhilfegesetzes etc. Jedoch wurde die persönliche Beratung der Winterhilfe des Kantons Freiburg von Personen in schwieriger Situation, welche von diesen Phänomenen betroffen waren, stark in Anspruch genommen. Darüber hinaus belegt der 2023 veröffentlichte offizielle Bericht über die Armut im Kanton Freiburg einen deutlichen Anstieg der Anzahl **armutsgefährdeter Personen**, d.h. von Personen, deren Einkommen über dem Existenzminimum liegt, aber deutlich unter dem üblichen Einkommen. Häufig kommen Betroffene nicht über die Runden. Aufgrund ihrer geringen Kaufkraft müssen sie regelmäßig auf wesentliche Dinge des täglichen Lebens verzichten. Die Winterhilfe musste die persönliche Beratung armutsgefährdeter Mitmenschen intensivieren um diese insbesondere vor der Schuldenspirale zu bewahren.

Wir danken unserer Kantonalsekretärin ganz herzlich für die immense Arbeit, die sie geleistet hat, sowie Frau Picard für ihre sehr wertvolle Zusammenarbeit und ihr Engagement. Ein ganz grosses **Dankeschön** geht auch **an die Freiwilligen** für ihren wertvollen punktuellen Einsatz an unserer Seite.

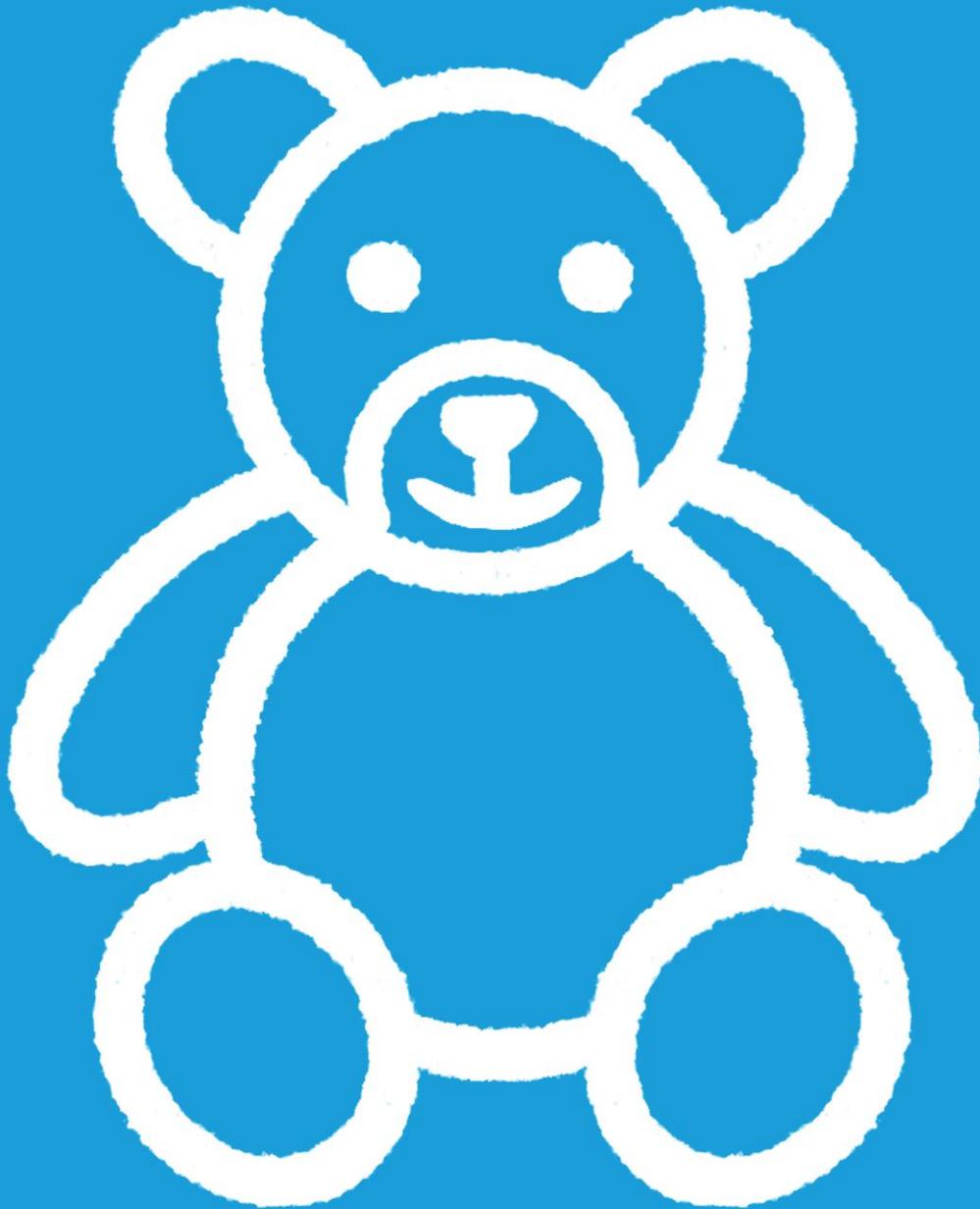
Wir danken auch unseren grosszügigen Mitgliedern, **Spenderinnen und Spendern**, der Stiftung Madeleine Fietta, den Gemeinden, den katholischen und evangelischen Kirchgemeinden des Kantons Freiburg, den Vereinen, den Stiftungen, den Unternehmen und unseren Partnern, ohne die wir unsere Aufgabe nicht erfüllen und fortsetzen könnten, ganz herzlich für ihre Unterstützung und ihre Treue.

Last but not least: Tausend Dank an die Mitglieder des Vorstands für ihr unerschütterliches Engagement.

Paul Attallah, Präsident der Winterhilfe des Kantons Freiburg



La précarité en Suisse
est souvent invisible.





1. Organisation du Secours d'hiver du canton de Fribourg

Le Secours d'hiver du canton de Fribourg (SHFR ci-après) est une **association à but non lucratif** au sens des articles 60 ss du Code civil. Le SHFR est financé exclusivement par des **dons privés**. Ses buts visent à apporter **aux habitant.e.s du canton de Fribourg en situation de précarité financière** :

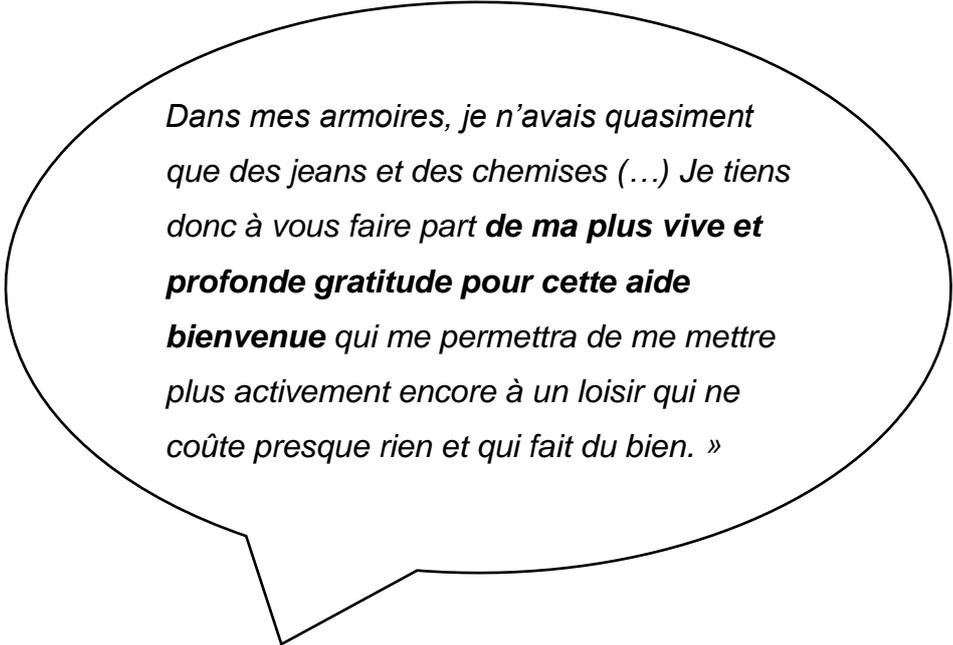
- des **soutiens financiers et des aides en nature** ;
- des **informations et des conseils personnalisés** pour trouver des solutions efficaces ;
- la réalisation de **projets pour lutter contre les effets de la précarité**.

Les aides fournies par le SHFR sont subsidiaires aux obligations légales et aux institutions subventionnées par des fonds publics. Le SHFR donne, à titre gratuit, des soutiens aux personnes et aux familles dont les revenus sont proches du seuil de pauvreté, soit du minimum vital légal tel que déterminé par la Loi sur l'aide sociale fribourgeoise (LASoc). Ces soutiens sont attribués dans la limite des ressources financières et humaines disponibles auprès du SHFR.

Certifié ZEWO, le SHFR est **affilié statutairement au SECOURS SUISSE D'HIVER**.

La comptabilité de notre organisation est assurée par le **CENTRE D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE (CIS) À FRIBOURG**.

La révision comptable est assurée par **FIDUTRUST REVISION SA à Fribourg**, par l'intermédiaire de **M. Michaël Picard**, responsable de la révision.



*Dans mes armoires, je n'avais quasiment que des jeans et des chemises (...) Je tiens donc à vous faire part **de ma plus vive et profonde gratitude pour cette aide bienvenue** qui me permettra de me mettre plus activement encore à un loisir qui ne coûte presque rien et qui fait du bien. »*



Déclaration de liens d'intérêts des membres du Comité du SHFR en 2023-2024

M. Paul ATTALLAH, Président du SHFR

Organisation	Forme juridique	Activité	Fonction	Indemnisation	Publication sur le site internet de l'OC
ACAT	Association	Bénévole	Membre	aucune	Oui
Centre de contact Suisses-Immigrés	Association	Bénévole	Président	aucune	Oui
Fri-Santé /Grisélidis	Association	Bénévole	Membre du Comité	aucune	Oui
Parti socialiste du canton de Fribourg	Association	Bénévole	Membre	aucune	Oui
Syndicat des Services publics	Association	Bénévole	Membre du Comité	aucune	Oui

M. Raphaël DAYER, Membre du Comité du SHFR

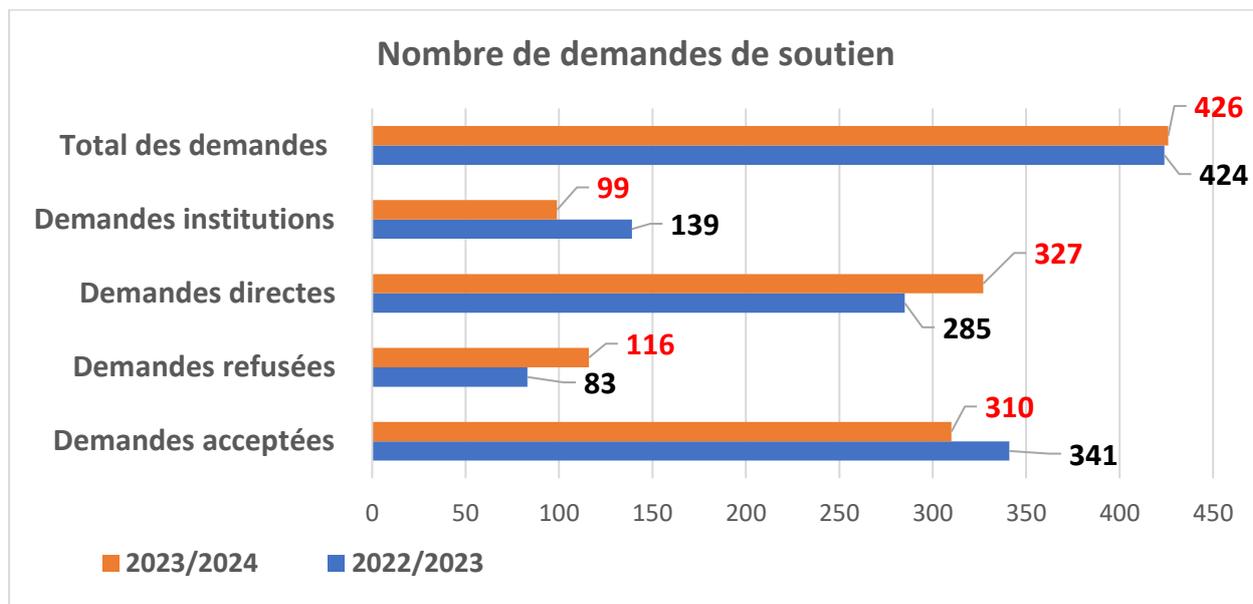
Organisation	Forme juridique	Activité	Fonction	Indemnisation	Publication sur le site internet de l'OC
Service social de la Gruyère	Institution de droit public	Activité principale	Assistant social	Salaire	Oui

Mme Madeleine MERKLE, Membre du Comité du SHFR

Organisation	Forme juridique	Activité	Fonction	Indemnisation	Publication sur le site internet de l'OC
Justice de paix du district de la Sarine	Institution judiciaire	Activité accessoire	Assesseure	Frais forfaitaires	Oui



2. Soutiens financiers et en nature

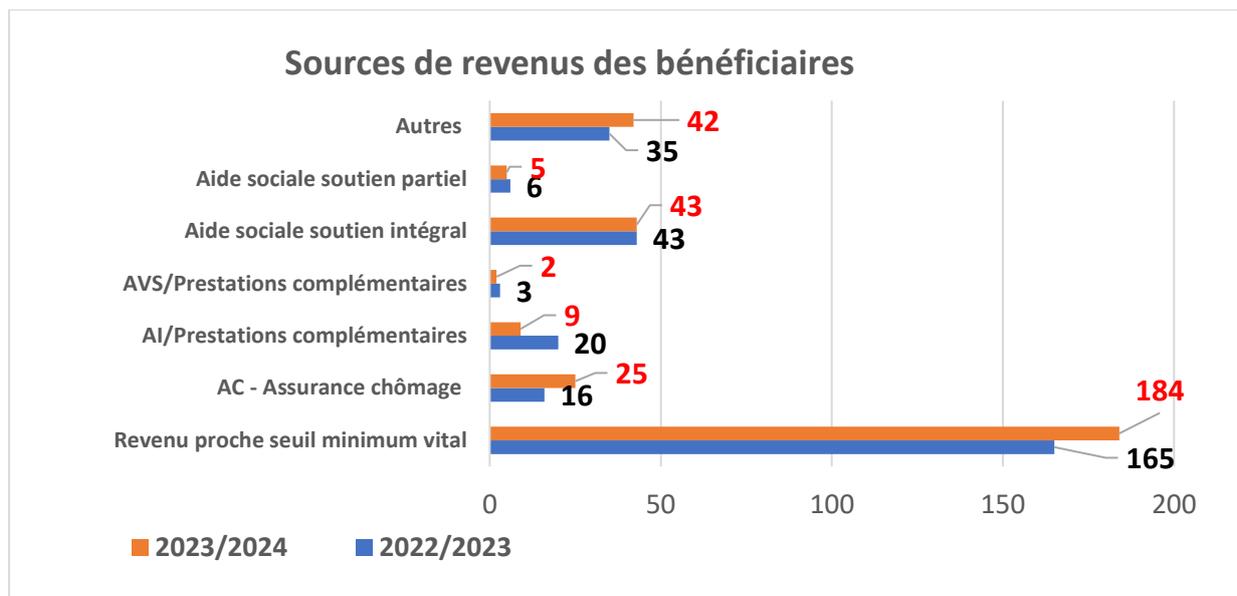


Nombre : 426 personnes en situation de difficultés sociales et financières se sont adressées au SHFR pour recevoir, à titre gratuit, des soutiens financiers ou en nature. **Un chiffre stable par rapport à l'année passée.** Le traitement et le suivi des demandes de financement de traitements dentaires et orthodontiques sont particulièrement chronophages.

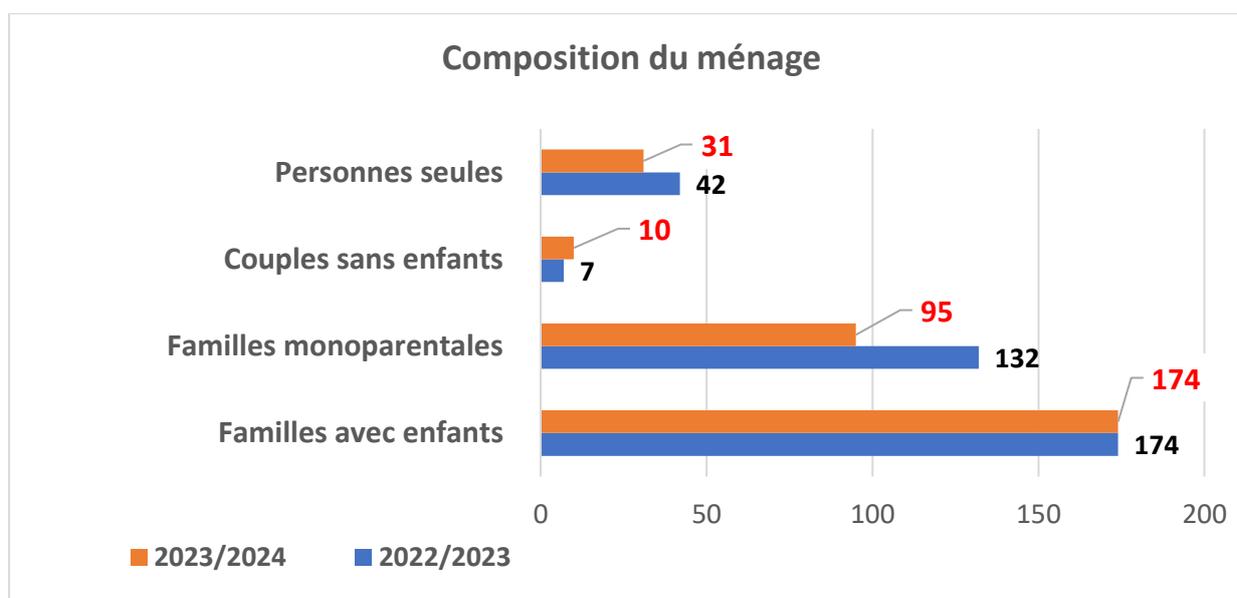
Acceptations : le SHFR a accepté de donner des soutiens dans **73%** des demandes reçues, soit un total de **310 personnes**. Il s'agit d'une légère diminution.

Refus : le SHFR a refusé dans **27%** des cas de répondre favorablement aux demandes reçues, soit à **116 personnes**. Les refus ont légèrement augmenté. Ils concernent par exemple des personnes en situation de (sur)endettement ou au bénéfice de prestations de l'aide sociale publique ou d'assurances sociales.

Demandes directes et institutionnelles : plus de **76%** des demandes adressées au SHFR proviennent de **personnes (327) ayant pris contact elles-mêmes** avec le SHFR, soit par téléphone, par courrier ou par courriel. Ces demandes sont en augmentation. L'assistante sociale de notre secrétariat doit souvent prendre contact avec les demandeurs pour clarifier la situation de difficultés, leur donner des informations et leur prodiguer des conseils, notamment pour faire valoir leurs droits aux prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale publique ou de les orienter vers d'autres institutions sociales. Près d'un quart des demandes (**99**) proviennent des **institutions sociales fribourgeoises (24%)**. Ce nombre est en diminution et s'explique notamment par une stricte application du principe cardinal de la subsidiarité. En effet, il n'appartient à la charité privée de prendre en charge des aides financières qui relèvent de prestations de l'aide sociale publique ou d'assurances sociales privées ou publiques.



Le SHFR a soutenu majoritairement les personnes à **bas et à petits revenus**. Le SHFR doit lutter au quotidien pour faire respecter les principes de la subsidiarité par rapport aux prestations des assurances sociales et de l'aide sociale publique.



Les **familles dites nombreuses** figurent une nouvelle fois en tête des bénéficiaires du SHFR, suivies des familles monoparentales. Nos données confirment le fait démontré par des études scientifiques, à savoir que les enfants sont une source de paupérisation des familles.

Cela dit, les enfants subissent de plein fouet les privations auxquelles doivent faire face les parents qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Au vu de cette réalité sociale, le **Secours d'hiver aide et encourage directement**, par des soutiens spécifiques, **les enfants et les jeunes** de familles en situation de précarité financière, Par exemple : par le paiement de frais de **traitement orthodontiques** très onéreux, par l'envoi de **sacs d'écoles** et de **vêtements**, par la prise en charge **d'activités extra-scolaires, etc.**



Frais de santé payés par le SHFR en faveur de **92** personnes pour un montant s'élevant à **CHF 151.723.90**. Ils concernent en particulier des :

- **Traitements dentaires pour les adultes et les enfants.** Souvent onéreux, les familles à bas et petits revenus n'ont pas les moyens de les financer, au risque de s'endetter.
- **Traitements orthodontiques très onéreux** (pouvant s'élever jusqu'à CHF 10'000.00 par enfant) et impossibles à payer pour des parents en situation de précarité financière.
- **Primes d'assurance maladie et quotes-parts** qui dépassent les possibilités financières des familles et individus à risque de pauvreté.
- **Verres de lunettes et montures** dont les personnes et les enfants ont besoin, sans avoir les moyens financiers pour les acheter.

- **Lits et literie livrés à domicile à 11 personnes** pour un montant total de **CHF 6'088.00** y compris les contributions financières du SSH, ayant pour effet de diminuer les prix effectifs de **CHF 2'522.00** facturés au SHFR.





Bons d'achats alimentaires et de denrées essentielles : Distribution de **110** bons d'achats pour un montant total de **CHF 7'500.00**.



Le **Groupe Aldi Suisse**, sis dans le canton de Fribourg, a voulu sensibiliser certains employés au thème de la pauvreté dans le canton de Fribourg et il s'est adressé au SHFR. Pas moins de **56 enfants âgés, entre 4 et 16 ans**, vivant dans 26 familles en situation de précarité financière, ont reçu un **cadeau de Noël** personnalisé et très apprécié.



Conseils personnalisés : de nombreuses personnes font appel directement au secrétariat cantonal, par téléphone, e-mails, sms, etc., notamment pour **s'orienter dans la jungle du champ de la protection sociale et trouver des solutions**. Ces personnes n'arrivent plus à faire valoir leurs droits aux prestations des assurances sociales ou à celles de l'aide sociale publique. De nombreuses personnes tombent entre les mailles du filet social, sans parler des trous existants.



Colis de vêtements de seconde main : 149 personnes ont reçu des vêtements de seconde main pour un montant total de **CHF 23'861.00**. Une entreprise bienveillante sise à Villars-sur-Glâne a effectué des collectes de vêtements, auprès de leurs collaborateurs et collaboratrices et bienvenus en faveur du SHFR. Ce faisant, notre Association participe, à sa manière, aux objectifs de développement durable des habitants, pour **pallier les effets négatifs de la crise climatique**.



Encouragement d'activités extra-scolaires : 8 enfants et adolescents **entre 4 et 12 ans** ont profité du paiement des frais pour des activités extra-scolaires sportives ou culturelles (cotisations, frais matériels, etc.) pour un montant de **CHF 3'378.00**. Les enfants et les jeunes qui vivent dans des familles à risque de pauvreté doivent supporter des situations avec des risques accrus sur leur développement et leur bien-être. Nous leur accordons des aides directes qui visent à leur donner des opportunités pour leur avenir.



Fournitures scolaires : 48 enfants et adolescents ont reçu des sacs d'école avec une gourde et une boîte repas pour un montant total de **CHF 4'068.00**. Les enfants et les jeunes qui vivent dans des familles à risque de pauvreté subissent des privations matérielles. Nous leur accordons des aides matérielles directes.



Tous **les frais administratifs et de personnels** liés à l'attribution et à la remise de ces soutiens financiers et en nature **ont été à l'entière charge du SHFR.**

3. Remerciements

- Aux bénévoles pour leur précieux travail à titre gratuit.
- Aux Communes fribourgeoises.
- Aux Fidèles donatrices et donateurs du SHFR.
- A Fidustrust Revision SA à Fribourg.
- A la Fondation Madeleine Fietta à Fribourg. Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du Conseil de Fondation Madeleine FIETTA.
- Aux grand.e.s donatrices et donateurs du SHFR. Un tout grand merci à toutes ces personnes qui nous ont versé des montants élevés pour soutenir le SHFR. Sans elles, nous serions en sérieuses difficultés financières.
- Aux Paroisses catholiques et protestantes fribourgeoises. Grand merci pour la solidarité témoignée.
- A notre faïtière : le SHFR peut compter sur le soutien précieux de sa faïtière, dirigée par Mme Monika Stampfli et présidée par le Prof. Dr med. Thierry Carrel. Sans l'aide de sa faïtière le SHFR aurait connu de grosses difficultés de fonctionnement pour atteindre ses buts statutaires.



- A notre partenaire : le SHFR remercie très chaleureusement pour sa précieuse collaboration Mme Inês Oliveira, responsable de mandats comptables auprès du Centre d'intégration socio-professionnelle à Fribourg (CIS).

Sans la solidarité de bénévoles, de donatrices et donateurs, de notre faïtière et de nos partenaires, le Secours d'hiver ne pourrait pas continuer sa mission. Qu'ils en soient vivement remerciés !

4. Finanzielle Unterstützung und Sachleistungen WHFR

- ✓ **Persönliche Beratung, insbesondere betreffend Ansprüche auf Sozialversicherungen und öffentliche Sozialhilfe**
- ✓ **Information über die Möglichkeiten, andere soziale und finanzielle Unterstützungen zu erhalten**
- ✓ **Punktuelle Finanzhilfe**
- ✓ **Finanzielle Beiträge** (z.B. Zahlungen von Gesundheitskosten, Zahnarztkosten, Ausbildungskosten, Transportkosten, unvorhersehbare Kosten etc.)
- ✓ **Kleider**
- ✓ **Schulmaterial**
- ✓ **Betten und Bettwäsche** (Matratzen, Bettdecken)
- ✓ **Finanzierung von ausserschulischen Aktivitäten für Kinder und Jugendliche**

Unsere finanziellen Unterstützungen und Sachleistungen sind subsidiär zu den gesetzlichen Verpflichtungen



"Guten Tag Ich wollte mich wirklich von ganzem Herzen bei Ihnen bedanken. Vielen Dank Ich habe keine Worte Danke nochmals (...)"

5. Normes ZEWO

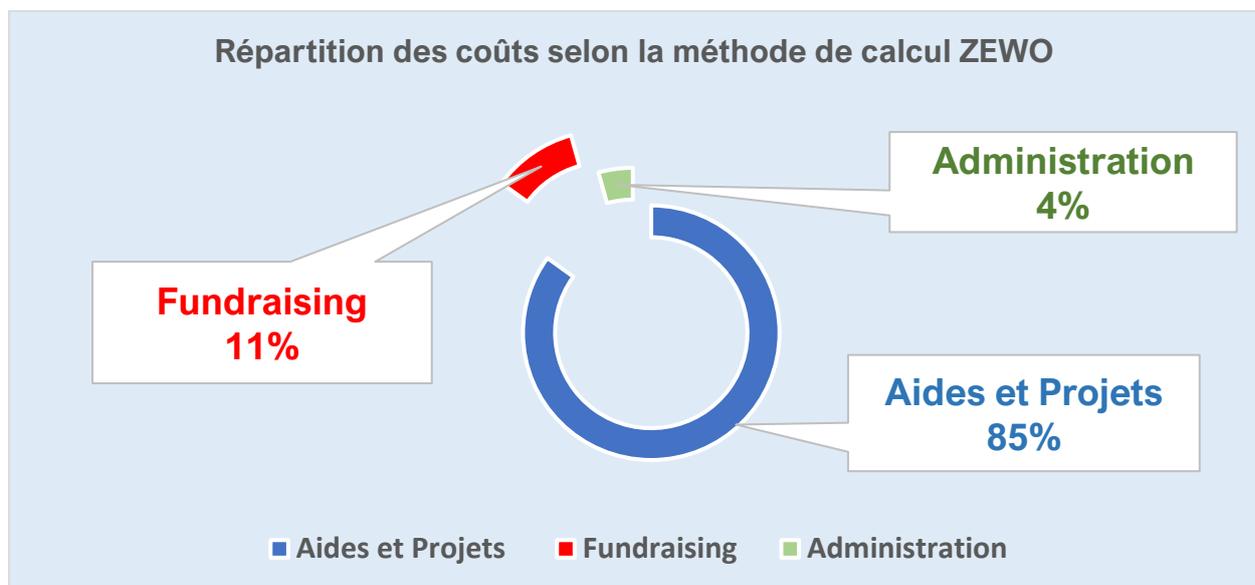
Aides et Projets

Minimum 65% = 65 ct pour un don de 1 franc

Administration et Fundraising

Maximum 35% = 35 ct pur un don de 1 franc

Le SHFR répond parfaitement aux standards fixés par ZEWO pour la répartition des coûts de notre organisation d'entraide privée engagée en faveur des personnes défavorisées dans le canton de Fribourg.





Label de ZEWO

Le Secours suisse d'hiver, ainsi que le Secours d'hiver du canton de Fribourg sont titulaires du label de qualité ZEWO.

Cette certification atteste que votre don arrive au bon endroit et qu'il est utilisé de manière fiable.

www.zewo.ch

Don de 1 franc au SHFR

85 centimes pour des aides et projets

11 centimes pour la recherche de fonds

4 centimes pour l'Administration



**Votre don en
bonnes mains.**



BILAN

Actif	2023-2024	2022-2023
1010 Compte postal	79 294.25	128 394.26
1020 Banque cantonale de Fribourg	158 548.10	157 254.25
Liquidités	237 842.35	285 648.51
1051 Créances sur tiers	-	-
Créances sur livraisons et prestations	-	-
1061 Impôts anticipés	182.00	-
Autres créances à court terme	182.00	-
1082 Bons d'achats	2 200.00	1 300.00
Stocks	2 200.00	1 300.00
1090 Compte de régularisation actifs	21 765.50	2 406.10
Compte de régularisation actifs	21 765.50	2 406.10
Actif circulant	261 989.85	289 354.61
ACTIF	261 989.85	289 354.61

BILAN

Passif	2023-2024	2022-2023
2000 Engagements envers des tiers	4 103.40	1 090.80
Dettes résultant de livraisons et prestations	4 103.40	1 090.80
2060 Engagements AVS, AC, AF	-	-
2063 Engagements LPP/caisse de pension	-	-
2065 Engagements ass. accident / IJM	-	-
Autres dettes à court terme	-	-
2090 Comptes de régularisation passifs	9 665.35	9 316.20
2091 Provision salaire	84 000.00	90 000.00
2092 Provision soutien financier	38 911.55	35 153.90
2093 Compte passage SSH	-	28 506.05
2333 Passage salaires et charges sociales	-	-
Comptes de régularisation passifs	132 576.90	162 976.15
Engagements à court terme	136680.3	164066.95
2700 Réserve paiement spécial 2015-2016	12 243.65	12 243.65
2701 Réserve pour augmentation des aides	8 000.00	8 000.00
Capital des fonds	20 243.65	20 243.65
2800 Capital de base	105 044.01	105 044.01
Capital de l'organisation	105 044.01	105 044.01
PASSIF	261 967.96	289 354.61



COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes	2023-2024	2022-2023
3061 Contributions de particuliers	-	-
3065 Legs affectés	-	-
Donations reçues	-	-
3150 Contribution de compensation de l'org. centrale	-	-
3155 Financements complémentaires par l'org. centrale	-	3 000.00
3156 Soutien à projets par l'organisation centrale	-	-
3170 Soutien à projets par l'org. centrale (Coûts de la santé)	135 426.35	133 719.90
Contributions affectées de l'organisation centrale	135 426.35	136 719.90
Dons affectés	135 426.35	136 719.90
3000 Vente d'étoiles	-	-
3025 Appels à dons adressés	67 301.90	67 345.00
3050 Collecte de vêtements usagés	-	-
Dons libres de collectes	67 301.90	67 345.00
3040 Dons généraux	45 957.60	38 044.85
3045 Legs	-	-
3100 Cotisations de membre de l'Association	630.00	770.00
Dons libres	46 587.60	38 814.85
3030 Contribution de la collecte de l'organisation centrale	32 448.00	62 598.00
Dons libres de l'organisation cantonale	32 448.00	62 598.00
Donations reçues	146 337.50	168 757.85
3060 Subventions des pouvoirs publics	-	-
Contributions du secteur public	-	-
Contributions du secteur public	-	-
3520 Produit de la vente de Birnel (net)	-	-
3530 Produit de la vente d'autres articles	-	-
Produits des livraisons et prestations	-	-
3600 Autres produits	43.45	53.15
3610 Contributions à des actions	8 400.00	8 700.00
Autres produits	8 443.45	8 753.15
Produits des livraisons et prestations	8 443.45	8 753.15
PRODUIT D'EXPLOITATION	290 207.30	314 230.90



**COMPTE D'EXPLOITATION**

Charges	2023-2024	2022-2023
4000 Soutien financier	3 138.80	3 680.75
4010 Financements complémentaires	-	3 000.00
4011 Coût de la santé	151 723.90	131 493.70
4020 Bons d'achats	7 500.00	9 600.00
4022 Bons d'achats <i>P. Seules et Couples sans enfants</i>	-	400.00
4050 Prestations en nature cas individuels	1 582.50	2 636.50
4100 Contributions à d'autres organisations	-	-
4150 Propres projets	-	-
4160 Coûts de personnel rel. à des projets	73 899.90	91 787.33
4190 Coûts de loyer rel. à des projets	4 234.65	3 729.20
Charges de projets	242 079.75	246 327.48
5515 Rapport annuel	-	750.00
6000 Imprimés (matériel publicitaire)	4 186.55	6 516.66
6010 Gestion des adresses	4 562.33	3 816.62
6020 Frais postaux collectes	4 436.11	7 747.88
6030 Achat étoiles	1 266.65	577.20
6040 Frais d'emballage	1 610.21	2 076.54
7160 Répartition des coûts du personnel	13 000.00	15 000.00
7190 Répartition des coûts de loyer	1 410.00	1 200.00
Charges de collecte et pub. générales	30 471.85	37 684.90
5000 Salaires	78 527.00	75 988.26
5001 Indemnisation organe dirigeant	-	-
5010 AVS/AC/AI	6 971.39	6 969.55
5020 LPP / Caisse de pension	4 194.40	6 950.10
5030 Assurance accident et maladie	2 329.04	1 418.86
5040 Autres coûts du personnel	878.07	460.56
5048 Provision sur salaire	84 000.00	90 000.00
5049 Dissolution de la Provision sur salaires	- 90 000.00 -	75 000.00
5050 Répartition des coûts du personnel	- 86 899.90 -	106 787.33
Coûts de personnel	-	-
5100 Loyer	7 054.65	6 129.25
5190 Répartition des coûts de loyer	- 5 644.65 -	4 929.20
Charges de biens et services	1 410.00	1 200.05
5500 Matériel de bureau en général	1 812.85	201.70
5510 Téléphone, fax, Internet	571.00	575.35
5513 Frais postaux en général	898.80	1 227.50
5517 Assemblée générale	210.00	352.00
5518 Informatique	3 662.60	1 299.80
5530 Honoraires gestion comptabilité	2 039.30	2 035.55
5540 Honoraires révision comptable	1 207.80	2 300.00
5700 Autres frais	689.40	1 162.15
Coûts généraux de bureau	11 091.75	9 154.05
5550 Frais des collaborateurs	33.20	27.20
5600 Frais de l'organe dirigeant	-	-
5650 Frais voyage et représentation des collaborateurs	348.70	422.90
Frais voyage et représentation	381.90	450.10
7150 Contrib. 4,5% due à l'org. centrale	3 028.60	3 030.50
7152 Contrib. à l'org. centrale collecte centrale	1 885.00	2 070.00
Honoraires, taxes	4 913.60	5 100.50
Charges administratives	17 797.25	15 904.70
CHARGES D'EXPLOITATION	290 348.85	299 917.08
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 141.55	14 313.82



COMPTE D'EXPLOITATION

Charges		2023-2024	2022-2023
7800	Produit d'intérêts	- 519.95	- 9.75
7830	Charges d'intérêts	-	-
7870	Frais postaux et bancaires	356.51	386.21
Résultat financier		- 163.44	376.46
Résultat avant variation du capital des fonds		21.89	13 937.36
8200	Utilisation de fonds	-	-
8250	Attribution aux fonds	-	-
Variation du capital des fonds		-	-
Résultat annuel avant alloc. au capital de l'organisation		21.89	13 937.36
8600	Utilisation du capital lié	-	-
8650	Allocation au capital lié	-	-
8500	Utilisation du capital libre	-	-
8550	Allocation au capital libre	-	13 937.36
Allocations/Utilisations		-	13 937.36
Résultat après variation du capital de l'organisation		21.89	-

Les comptes annuels révisés complets sont publiés sur notre site internet : <https://fr.secours-d-hiver.ch>





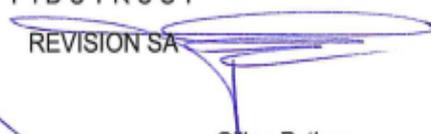
**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au comité de l'
Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg »**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg » pour l'exercice arrêté au 30 juin 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales, incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système du contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi.

 Michaël Picard expert réviseur agréé (responsable de la révision)	FIDUTRUST REVISION SA 	Gilles Python expert réviseur agréé
---	--	---

Fribourg, le 12 septembre 2024
MIP/GIP/215

Annexes : comptes annuels



COMITE DU SECOURS D'HIVER DU CANTON DE FRIBOURG 2023/2024

M. Paul ATTALLAH, Président

M. Thierry AEBISCHER, Membre du Comité

M. Raphaël DAYER, Membre du Comité

Mme Madeleine MERKLE, Membre du Comité

Mme Xing RIVERO-CHEN, Membre du Comité

**Mme Pascale HALDIMANN, Secrétaire cantonale
Participation au Comité avec voix consultative**

**Mme Aurélie PICARD, Assistante sociale (dès le 1^{er} mars 2024)
Invitée au Comité**

**Secours d'hiver du canton de Fribourg
Winterhilfe Kanton Freiburg
Rte des Daillettes 1
1700 Fribourg
Tél. 078 730 59 18**

**fribourg@secours-d-hiver.ch
freiburg@winterhilfe.ch**

**<https://fr.secours-d-hiver.ch>
<https://fr.winterhilfe.ch>**



IBAN CH93 0900 0000 1700 0329 1

Dons et legs bienvenus toute l'année ! Merci !

Impressum :

Rédaction : Pascale Haldimann
Traductions : Madeleine Merkle pp. 3+13
Illustration: ©Elisabeth Müller pp. 1+9+10+11